# 1.4 Villes de France

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la population a augmenté dans les trois quarts des communes françaises. Une commune sur deux compte moins de 420 habitants. Une commune sur trois a une population inférieure à 250 habitants. Les trois guarts des communes ont moins de 1 000 habitants, mais elles n'abritent que 15 % de la population. En revanche, les 150 plus grandes communes du pays en concentrent à elles seules plus du quart. Il existe de fortes différences entre les régions françaises. En Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées et Corse, plus de la moitié des communes ont moins de 250 habitants. Les communes sont aussi plutôt petites en Picardie, en Bourgogne et en Basse-Normandie. À l'opposé, les toutes petites communes représentent moins de 10 % des communes d'Île-de-France, de Bretagne, des Pays de la Loire, d'Alsace et des DOM. Les régions de métropole où la taille moyenne des communes est la plus élevée sont l'Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec respectivement 9 000 et 5 000 habitants, suivies du Nord-Pas-de-Calais avec 2 600 habitants, de la Bretagne et des Pays de la Loire. Dans les quatre DOM, la taille moyenne des communes est plus élevée qu'en Île-de-France.

Les communes françaises sont plus petites que la moyenne des communes de l'Union européenne. En effet, la France regroupe à elle seule près d'un tiers des communes de l'Europe des 27. Cela tient tout à la fois à la part de la population française dans l'ensemble de l'Europe, soit 13 %, et à la taille

relativement faible de ces communes par rapport à celles du reste de l'Union européenne. En moyenne, il y a 1 750 habitants par commune en France contre 4 100 dans l'Europe des 27.

Alors que l'on a beaucoup construit dans les zones rurales ou peu urbanisées au début des années quatre-vingt, la construction se rapproche du centre des aires urbaines jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, notamment par une construction plus importante de logements collectifs. Depuis le début des années deux mille, la construction neuve s'opère à nouveau, en moyenne, à une distance plus importante du centre des aires urbaines. Cette tendance au niveau national recouvre cependant de nombreux modèles d'urbanisation à l'échelle locale.

Les années deux mille marquent une croissance retrouvée de la population sur l'ensemble des territoires, tant urbains, périurbains que ruraux, et notamment les villes-centres, parmi elles les plus grandes agglomérations (Bordeaux, Lyon, Marseille, Nice, Paris, Toulouse). S'il n'est pas continu, le phénomène d'étalement urbain, qui est généré par l'augmentation du nombre de ménages ou par la recherche d'une offre de logements plus adaptée à leurs besoins, n'en est pas moins cumulatif. En effet, même quand la distance de la construction neuve par rapport à la ville-centre cesse de progresser, l'urbanisation se poursuit et notamment celle située à distance plus éloignée de la ville-centre.

### **Définitions**

**Aire urbaine :** ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'une part d'un pôle urbain, d'autre part de communes rurales ou d'unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % des habitants travaillent à l'intérieur de l'aire urbaine, ailleurs que dans leur commune ou leur unité urbaine de résidence.

Commune urbaine: commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.

Couronne périurbaine : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Espace à dominante rurale : ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

**Pôle urbain :** unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Commune multipolarisée, unité urbaine, ville-centre : voir rubrique « définitions » en annexes.

#### Pour en savoir plus

- « La population des zones urbaines sensibles », Insee Première n° 1328, décembre 2010.
- « L'étalement urbain », Références, SOeS, juin 2010.
- « Annuaire régional d'Eurostat », édition 2010.
- « La France et ses régions », Insee Références, édition 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

# Taille des communes les plus peuplées

Rang Commune	Population municipale 2008	Rang Commune	Population municipale 2008	Rang Commune	Population municipale 2008
1 Paris	2 211 297	21 Aix-en-Provence	142 743	41 Montreuil	102 176
2 Marseille	851 420	22 Brest	142 097	42 Roubaix	95 893
3 Lyon	474 946	23 Villeurbanne	141 106	43 Tourcoing	92 614
4 Toulouse	439 553	24 Nîmes	140 267	44 Avignon	90 109
5 Nice	344 875	25 Limoges	140 138	45 Nanterre	89 556
6 Nantes	283 288	26 Clermont-Ferrand	139 006	46 Créteil	89 304
7 Strasbourg	272 116	27 Tours	135 480	47 Poitiers	89 282
8 Montpellier	252 998	28 Amiens	134 381	48 Fort-de-France	89 000
9 Bordeaux	235 891	29 Metz	122 838	49 Versailles	86 686
10 Lille	225 784	30 Besançon	117 599	50 Courbevoie	85 054
11 Rennes	206 655	31 Perpignan	116 676	51 Vitry-sur-Seine	84 071
12 Reims	181 468	32 Orléans	113 257	52 Pau	84 036
13 Le Havre	178 769	33 Boulogne-Billancourt	112 233	53 Colombes	83 695
14 Saint-Étienne	172 696	34 Mulhouse	111 860	54 Aulnay-sous-Bois	82 188
15 Toulon	166 733	35 Caen	109 899	55 Asnières-sur-Seine	81 666
16 Grenoble	156 659	36 Rouen	109 425	56 Rueil-Malmaison	78 112
17 Dijon	151 576	37 Nancy	106 361	57 Antibes	76 994
18 Angers	148 405	38 Saint-Denis	103 742	58 Saint-Pierre (La Réunion)	76 247
19 Saint-Denis (La Réunion)	144 238	39 Argenteuil	103 250	59 La Rochelle	75 822
20 Le Mans	143 547	40 Saint-Paul (La Réunion)	103 008	60 Saint-Maur-des-Fossés	75 724

Source : Insee, recensements de la population.

### Caractéristiques de la population des principales villes de France

	Part de la population ayant en %			Nombre moyer	de personnes par ménage	Part en % des ménages propriétaires de leur résidence principale		
		1999		Au 1 <sup>er</sup> juillet 2007	1999	Au 1 <sup>er</sup> juillet 2007	1999	Au 1 <sup>er</sup> juillet 2007
	0 à 19 ans	60 ans ou plus	0 à 19 ans	60 ans ou plus				
Aix-en-Provence	21,0	19,6	21,2	21,7	2,1	2,0	36,0	38,5
Amiens	25,9	16,2	26,2	16,9	2,3	2,1	35,3	34,4
Angers	23,5	18,6	25,0	18,8	2,0	1,9	29,4	30,9
Besançon	23,0	17,4	24,1	18,9	2,1	1,9	31,3	34,5
Bordeaux	18,7	19,8	21,0	17,9	1,8	1,8	30,3	31,0
Boulogne-Billancourt	20,0	20,3	21,6	20,9	2,0	2,0	37,9	42,9
Brest	23,0	19,1	23,7	19,5	2,1	1,9	43,2	46,6
Caen	21,4	18,7	22,4	19,7	2,0	1,8	29,3	30,9
Clermont-Ferrand	20,3	18,6	21,7	19,3	2,0	1,8	31,1	31,3
Dijon	20,6	19,0	21,7	19,9	2,0	1,9	40,9	42,6
Grenoble	19,8	19,7	21,5	19,3	2,0	1,9	36,4	37,4
Le Havre	26,8	20,2	25,8	21,2	2,3	2,2	38,5	40,1
Le Mans	22,5	22,6	22,8	23,5	2,1	2,0	44,5	46,1
Lille	23,7	13,5	24,3	13,1	2,1	1,9	27,9	27,7
Limoges	19,1	22,5	20,6	23,1	2,0	1,9	37,0	38,8
Lyon	21,2	19,4	22,2	18,8	2,0	1,9	31,5	34,5
Marseille	23,2	23,3	24,9	22,4	2,2	2,2	43,9	43,9
Metz	24,1	16,1	23,3	17,1	2,2	2,0	29,0	31,5
Montpellier	20,9	18,4	23,4	17,4	1,9	1,9	30,9	32,4
Mulhouse	25,9	18,4	26,6	18,5	2,3	2,2	32,8	35,5
Nantes	22,4	18,2	23,7	17,3	2,0	1,9	36,5	37,7
Nice	19,9	28,8	22,0	27,5	2,0	2,0	45,7	48,6
Nîmes	23,8	23,4	25,3	23,1	2,1	2,1	39,8	40,8
Orléans	24,5	16,6	24,9	17,0	2,1	2,0	34,1	36,3
Paris	18,3	19,6	19,5	19,0	1,9	1,9	29,6	33,0
Perpignan	21,1	28,7	23,3	25,8	2,0	2,0	43,5	43,6
Reims	24,2	16,5	24,7	17,4	2,2	2,0	25,1	26,2
Rennes	20,9	16,5	22,6	17,1	2,0	1,9	33,7	35,8
Rouen	20,8	18,2	22,0	17,6	1,9	1,8	26,6	27,9
Saint-Denis (La Réunion)	33,4	10,2	32,9	11,9	2,9	2,6	29,6	30,9
Saint-Étienne	22,4	24,4	23,0	24,7	2,2	2,0	39,0	42,3
Strasbourg	23,9	16,5	24,8	16,7	2,2	2,0	23,5	26,4
Toulon	21,8	27,7	21,8	27,4	2,1	2,0	43,9	44,9
Toulouse	19,2	18,1	21,5	16,6	1,9	1,8	31,4	32,7
Tours	20,2	21,3	22,7	20,8	1,9	1,8	31,4	32,7
Villeurbanne	23,1	19,4	24,0	18,2	2,2	2,1	37,6	39,5
Source : Insee, recensements de	la population.							

Territoire 17